



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE DU  
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE  
COHERENCE TERRITORIALE  
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 21 mai 2026

Délibération 2026-05-07

Élection de la Commission d'Appels d'Offre, jury  
et concours et commission consultative des achats

**Le vingt-et-un mai deux mille vingt-six, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quinze mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Atria Novotel Gare à Annecy, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mesdames Danielle ROCHET et Laure TOWNLEY-BAZAILLE. Messieurs Christian ANSELME, Eric BARITHEL, Franck BOGEY, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, Jean-François GIMBERT, Antoine GRANGE, Eric JALLOT, Bruno LYONNAZ, Ludovic MARTINOD, Alexandre MULATIER-GACHET, Philippe PERRET, Christian PETIT, André SAINT-MARCEL et Christian VIVIAND.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Mme Annie PERRILLAT-COLLOMB. Messieurs Philippe ABRAHAMI, Patrice CAQUET, Alain BEXON, Vincent MANI et Michel METRAL-BOFFOD.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSÉS**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Messieurs Jérôme CHAMOSSET et Stéphane RIALLAND.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Monsieur Richard GOLAZ.

Procuration : Monsieur Stéphane DUPONT-BOIS, titulaire excusé, donne procuration à Monsieur Jérôme CHAMOSSET.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mesdames Laurence GODENIR et Marielle JUILIEN. Monsieur Azzdine BOUIREK.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Hervé BOURNE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Délégués titulaires présents : Mesdames Charlotte BOETTNER, Nathalie HENRY et Christine MEGEVAND. Messieurs Michel CHARVEYS et Olivier RENAUD.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Délégués titulaires présents : Madame Isabelle VENDRASCO. Messieurs Eric CHASSAGNE, Roland LOMBARD, David MARIN PACHE, Eric NICOLLET, Jean-François PERRISOUD, Yohann TRANCHANT.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Monsieur Gérard MATHIEU.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Monsieur Serge BERNARD-GRANGER

Monsieur Antoine GRANGE est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

## **Délibération 2026-05-07**

### **Élection de la Commission d'Appels d'Offre, jury et concours et commission consultative des achats.**

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en raison du renouvellement général du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection de la Commission d'Appel d'Offres, jury de concours et commission consultative des achats.

Il rappelle qu'en application de l'article L.1411-5 du CGCT, sa composition est la suivante :

- La personne habilitée à signer les marchés publics concernés, soit le Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, Président de la Commission, ou son représentant à désigner par arrêté du Président ;
- Cinq membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléant en nombre égale à celui des membres titulaires. Le remplacement du titulaire de la Commission d'Appel d'Offres sera pourvu par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Peuvent également participer à la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultatives (article L.1411-5 du CGCT) :

Sur invitation du Président de la Commission d'Appel d'Offres	Le comptable de la collectivité (*)
	Un représentant du ministre chargé de la concurrence (*)
Par désignation du Président de la Commission d'Appel d'Offres	Des personnalités, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché
	Un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché

(\*) « Leurs observations sont consignées au procès-verbal » de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Président informe qu'en application des articles R.2162-22 à R.2162-26 du code de la commande publique les membres élus de la commission d'appel d'offres siègent obligatoirement au jury de concours et à la commission consultative des achats.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offre, du jury de concours et de la commission consultative des achats, sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

**ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, JURY DE CONCOURS ET  
COMMISSION CONSULTATIVE DES ACHATS**

Sont candidat(e)s :

**- LISTE N°01**

**TITULAIRES :**

- Monsieur Jérôme CHAMOSSET
- Monsieur Azzdine BOUIREK
- Madame Isabelle VENDRASCO
- Madame Charlotte BOETTNER
- Monsieur Alexandre MULATIER GACHET

**Suppléants :**

- Monsieur Stéphane RIALLAND
- Madame Laurence GODENIR
- Monsieur Éric CHASSAGNE
- Monsieur Olivier RENAUD
- Monsieur Christian PETIT

Il est procédé à un premier tour de scrutin à bulletin secret :

Nombre de votants : .....	38
Nombre de bulletins dans l'urne : .....	38
Bulletins blancs : .....	00
Bulletins nuls : .....	00
Suffrages exprimés : .....	38

**Ont obtenu : la liste n° 01 : 38 (trente-huit) voix**

**Sont élu(e)s membres de la Commission d'Appel d'Offres, jury de concours et commission consultative des achats :**

**TITULAIRES :**

- Monsieur Jérôme CHAMOSSET
- Monsieur Azzdine BOUIREK
- Madame Isabelle VENDRASCO
- Madame Charlotte BOETTNER
- Monsieur Alexandre MULATIER GACHET

**Suppléants :**

- Monsieur Stéphane RIALLAND
- Madame Laurence GODENIR
- Monsieur Éric CHASSAGNE
- Monsieur Olivier RENAUD
- Monsieur Christian PETIT

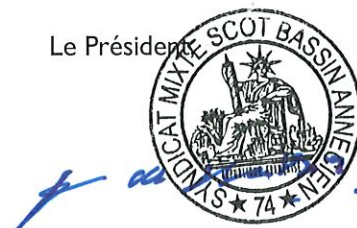
Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 21 mai 2026.

Le Secrétaire de Séance,



Antoine GRANGE

Le Président



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....  
et de la publication du .....  
Le Président,